

1998-2013



15 ANS!

Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrelrier 21 - B-7050 Masnuy-St-Jean
www.closdelolivier.be - mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975 - Gsm: 0475/67-55-37

BE17 1030 2051 0821 BIC NICABEBB

LA TORTUE DE FLORIDE OU TORTUE À TEMPES ROUGES



Tortue de Floride



Cistude d'Europe



Règne: Animalia	Poids adulte: 2 à 3 kg
Embranchement: Chordata	Taille: Jusqu'à 40 cm !!
Sous-embranchement: Vertebrata	Durée de vie: 30 à 50 ans
Ordre: Reptilia	Maturité sexuelle: 2 à 5ans
Famille: Testudines	Pontes: 1 à 3 par an
Genre: Emydidae	Incubation: 60 à 80 jours
Espèce: Trachemys - Trachemys scripta	Œufs: 5 à 20 par ponte

Tortue aquatique principalement issue, comme son nom l'indique, de Floride (Sud des Etats-Unis), cette tortue à trouve son habitat naturel dans les lacs, étangs et marécages du Mississipi ; de l'Illinois jusqu'au golfe du Mexique.

Ses représentantes appartiennent à une quinzaine de sous-espèces différentes, parmi lesquelles on retrouve la Pseudemis sricpta elegans, principale victime d'exportations massives vers nos aquariums occidentaux, et plus préoccupant à l'heure actuelle, vers nos rivières et sources d'eaux douces.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

La tortue de Floride est aisément reconnaissable. Comme toutes les tortues aquatiques, elle possède des pattes palmées, lui permettant de se mouvoir plus facilement dans l'eau.

La couleur de sa dossière est dans la grande majorité des cas vert olive, et son plastron est de couleur jaunâtre.

La caractéristique majeure de cette sous-espèce est la présence de deux bandes rouges-orangées au niveau des tempes.

MÂLE OU FEMELLE

En règle générale, la différenciation mâle-femelle peut se faire assez aisément. Il suffit juste de retenir les trois points suivants :

1. Les Griffes : Le mâle possède au niveau de ses pattes des griffes courbées et plus longues que chez la femelle.
2. Le plastron : Le mâle possède un plastron plutôt concave, tandis que celui de la femelle est plutôt plat à convexe.
3. La queue : Le mâle possède une queue plus volumineuse que la femelle, et l'ouverture cloacale est plus éloignée de sa base chez les mâles.

RÉGIME ALIMENTAIRE..

Les tortues de Floride sont des reptiles opportunistes à tendance carnivore.

Dans leur milieu naturel, elles vont pouvoir manger des poissons, des crustacés, des insectes

Adulte, elles peuvent avaler jusqu'à 35% de végétaux, contre 10 % pour les juvéniles.

ET L'HIVER ?

Comme beaucoup d'autres espèces de chéloniens, la tortue à tempes rouges va passer son hiver en hibernation. Cette période s'étend environ de novembre à mars.

Si elle vit en milieu extérieur, la tortue va s'enfoncer dans la vase du fond des cours d'eau.

Les signes de préparation à l'hibernation sont une baisse d'appétit, voire une anorexie, un état somnolent, et une volonté de s'isoler et s'enterrer.

LA REPRODUCTION

Après la période d'accouplement étalée de mars à juin, c'est-à-dire juste après l'hibernation, les femelles vont, aux alentours du mois de juillet, se mettre à creuser de petits trous dans le sol, sur une surface sablonneuse et ensoleillée ou dans la vase, afin de pouvoir y déposer leurs pontes.

Les éclosions auront ainsi lieu au bout de 2 mois à 2 mois et demi, et les jeunes se dirigeront tout naturellement directement vers l'eau.

LA DÉTENTION EN CAPTIVITÉ

La tortue de Floride fait preuve, depuis les années 60, d'un engouement particulièrement impressionnant.

Afin de répondre au marché sans cesse croissant développé par des vendeurs peu scrupuleux, des millions de bébés tortues sont ainsi prélevés dans leur milieu naturel, avec pour conséquence inévitable une raréfaction de leur existence dans leur pays d'origine.

Parmi les millions de bébés tortues pas plus grands qu'une pièce de monnaie achetées pour faire plaisir aux enfants, la majorité sont morts faute de soins appropriés.

En ce qui concerne les survivants, la plupart ayant atteint une taille et une vivacité trop élevées, ainsi qu'une odeur et des contraintes de nettoyage importants, ils ont tout simplement été relâchés dans la nature... Européenne. « Elles seront tellement mieux en liberté »...

Les dommages causés à la faune et à la flore autochtones (Grèbe huppé, Oïstude d'Europe, nombreux batraciens,...) sont très importants, au point de menacer sévèrement la survie de certaines espèces incapables de rivaliser avec ces tortues relativement agressives.

Diverses mesures ont été prises afin de conscientiser le citoyen à ne plus agir de la sorte ainsi que pour essayer de réparer les dégâts causés par l'insouciance humaine.

EN EUROPE, L'ESPÈCE EST NON PROTÉGÉE

Le commerce de *Trachemys scripta elegans* est interdit dans l'Union européenne depuis novembre 1997 en application du Règlement CE 2551/97 du 15 décembre 1997. Des interdictions plus sévères ont été prises en Allemagne. Le commerce de la Tortue à joues jaunes est permis, comme celui de nombreuses autres espèces non protégées par la convention de Washington. Par contre, les tortues européennes, terrestres et aquatiques, sont protégées par la directive Faune-Flore-Habitats 92/43 et leur commerce interdit.

En Belgique et en Wallonie, l'espèce est visée par l'AGW du 29 novembre 1990 interdisant l'introduction d'espèces exotiques en Wallonie. Un arrêté d'application du Décret dit "Natura 2000" confirmera cette disposition.

Enfin, des centres de récupérations ont été ouverts au public, limitant ainsi considérablement les mises en liberté sauvages.



N°I. 477.669.372



Clos de l'Olivier a.s.b.l

CENTRE DE REVALIDATION DE LA FAUNE SAUVAGE
AGRÉÉ PAR LE SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
DÉPARTEMENT DE LA NATURE ET DES FORÊTS

Rue du Bourrelfier 21 B-7050 Masnuy-St-Jean

www.closdelolivier.be

mail@closdelolivier.be

Tél.: 065/235975

Banque CA BE17 1030 2051 0821



Service public de Wallonie

Masnuy-St-Jean, le 12 octobre 2012

LA TORTUE DE FLORIDE (TRACHEMYS SCRIPTA ELEGANS)



Le Centre est de plus en plus confronté avec des appels de personnes qui sont en possession de Tortue de Floride qu'ils ont achetés dans une animalerie

Ils se sont laissés entraînés trouvant cet animal sympathique et inoffensif.

Avant de prendre la décision de faire l'achat de cet animal, il y a lieu de bien se renseigner sur la vie de l'amphibien qu'il est !

Il n'est pas de nos régions. Importé en masse des pays d'Amérique, il est un étranger dangereux pour notre écosystème.

Le Centre de Revalidation s'occupe de soigner l'avifaune de nos régions et de passage.

La Tortue de Floride n'étant pas dans cette catégorie, animal exotique, celui ci ne peut l'accueillir.

C'est pourquoi, **NOUS INSITONS**, bien qu'autorisé à la vente, qu'avant de faire cet achat, de bien réfléchir et de connaître la vie de l'animal. Sinon, les détenteurs s'exposent à des situations très embarrassantes.

LA VIE DE LA TORTUE DE FLORIDE

Celle ci vit normalement dans les lacs, étangs e marécages.

Sa durée de vie peut aller jusqu'à 50 ans.

Quand elle est juvénile, sa nourriture se compose de 90 % de poisson et de 10% de végétaux.

L'accouplement se passe peu de temps après que la tortue ait fini d'hiberner. Il se traduit par une attitude assez agressive du mâle avant de vraiment passer à l'action. Lors de la parade, le mâle se met devant la femelle, tend ses bras parallèlement à sa tête, et, paumes à l'extérieur, fait vibrer ses longues griffes qui effleurent la tête de la désirée. Il peut mordre la femelle. Cette attitude est parfois observée, sans accouplement : il s'agit dans ce cas d'une pose d'intimidation (défense du territoire principalement). Il faut alors observer attentivement les animaux et les séparer pour de bon dans 2 bacs différents si les bagarres sont trop graves.

Si l'accouplement a bien été effectué, la femelle peut effectuer plusieurs pontes par an (2 en moyenne). Chacune des pontes comprend entre 5 et 20 œufs. La durée d'incubation varie entre 60 et 80 jours.

LA TORTUE DE FLORIDE ESPÈCE INVASIVE

Vers les années 1970, des tortues de Floride ont été importées massivement d'Amérique par des animaleries d'Europe.

Une mode a été entretenue durant deux décennies au moins, par des vendeurs qui «omettaient» souvent d'expliquer aux acheteurs que ces tortues naines, (pas plus grosses qu'une pièce d'un euro à la naissance) grandiraient pour atteindre 15 à 20 cm et 2 ou 3 kg à l'âge adulte, voire un jour 30 à 40 cm.

Des importations massives ont eu lieu aussi dans plusieurs régions d'Asie, comme à Hong Kong. De 1989 à 1994, plus de 4 millions de tortues auraient été importées et vendues rien qu'en France.

PROBLÈMES ENGENDRÉS.

- De nombreux parents, souvent sous la pression de leurs enfants, ont acheté des tortues comme s'il s'agissait d'un bien de consommation banal, sans réfléchir aux responsabilités qu'ils prenaient.
- Ces tortues comme d'autres reptiles (iguanes par exemple) sont depuis longtemps reconnus comme sources d'infections humaines à Salmonella, ce qui a été une des motivations pour l'interdiction de vente de ces tortues aux États-Unis à partir de 1975.
- Beaucoup de propriétaires ne savaient pas comment s'en occuper. En donnant par exemple trop de nourriture carnée aux tortues, ces dernières garderont des bosses monstrueuses sur leur carapace.
- Ces personnes étaient souvent mal conseillées par des commerçants vendant des animaux sans les accessoires obligatoires à leur bien-être. (filtre, pompe, lumière, espace, changement régulier d'une partie de l'eau). Nombre d'entre elles ont cru bien faire en relâchant dans la nature leurs tortues devenues trop grandes pour les aquariums ou aqua-terrariums d'appartements.
- Le commerce de ces tortues, tout en réduisant la population sauvage du bassin du Mississippi, a introduit une nouvelle espèce invasive en Europe.

- Les populations naturelles ne suffisant plus à ce marché juteux, des élevages intensifs sont apparus, produisant des jeunes anormaux, affaiblis voire albinos ou à deux têtes.
- Une partie significative des tortues de Floride relâchées dans les étangs et autres cours d'eau ont réussi à s'acclimater, malgré le fait qu'elles ne se reproduisent pas au nord d'une ligne Lyon-La Rochelle. Elle se reproduit avec succès dans les zones humides du pourtour méditerranéen. Dans certaines régions, elles ne semblent pas avoir causé de problèmes, ailleurs, dont en Suisse et en Belgique par exemple, elles sont jugées être une menace écologique. Cette ligne risque de remonter vers le nord si le réchauffement climatique se confirme. En effet, les *Trachemys scripta elegans* adultes sont réputées assez voraces pour vider une mare de la plupart de ses amphibiens et végétaux supérieurs. En 1998, une énorme tortue de Floride a été capturée des vétérinaires et pompiers, sur les rives du Main (Allemagne). Le "monstre", qu'on a pu voir au zoo de Frankfort, pesait 25 kg. En France, une étude a porté sur les impacts de jeunes adultes de cette espèce, qui a confirmé que l'adulte était bien omnivore et qu'il pouvait provoquer la régression de certaines espèces (gastéropodes par exemple) au profit d'autres (certaines plantes aquatiques et arthropodes).
- Beaucoup plus agressive, elle menace la cistude d'Europe (tortue aquatique indigène, menacée de disparition en Suisse et en France), notamment en monopolisant les postes de basking (postes intéressants pour se chauffer au soleil et bénéficier des ultraviolets solaires).

RÉCUPÉRER LES TORTUES

Quelques centres d'accueil spécialisés en France ont été inaugurés pour accueillir ces tortues délaissées.

Un programme de récupération a été mis en place. Les sites d'accueil ont signé une charte les engageant à prendre soin des individus en bonne santé qui leur sont remis et qui servent à des actions de sensibilisation auprès du grand public.

En Belgique, il n'existe plus ce genre de centre. Pari daiza en récupère sous certaines conditions mais stricts

EN AQUARIUM

La maintenance en aquarium n'est pas recommandée pour les tortues et on préférera toujours le bassin, même d'intérieur.

Comme le bassin extérieur, l'aquarium doit disposer d'une partie terrestre (appelée plage) en plus de sa partie aquatique (1/3 partie terrestre pour 2/3 partie aquatique). Ce type d'aquarium aménagé pour tortue est souvent appelé "aqua-terrarium" par les chénophiles.

L'aqua-terrarium ou le bassin d'intérieur doit être muni d'un néon diffusant 5 % d'UVB sur toute la longueur de la partie aquatique mais aussi de la partie terrestre. Les UVB sont indispensables pour le bien être de la majorité des tortues et c'est le cas pour la *Trachemys scripta elegans*. En effet ils sont nécessaires à la synthèse de la vitamine D3 qui permet de fixer le calcium sur les os. Sans UVB, l'ossature va se déformer

(carapace comprise évidemment) de plus en plus (et ce ne sont que les dégâts visibles de l'absence d'UVB) et la tortue finira par mourir.

L'aqua-terrarium ou le bassin d'intérieur doit aussi être muni d'un éclairage puissant recouvrant toute sa surface.

La plage doit être chauffée grâce à la lampe chauffante à une température d'environ 30 à 32 °C le jour et 5 à 10 °C de moins la nuit pendant le printemps, l'été et l'automne et sera éteint l'hiver pour que la tortue hiberne.

Quant à l'eau, elle doit être chauffée grâce à un chauffe-eau (type résistance ou autre) qui sera branché sur un thermostat pour que la température reste entre 25 et 28 °C le jour et 5 °C de moins la nuit pendant le printemps, l'été et l'automne. On éteindra complètement le chauffage de l'eau en hiver pour que la tortue hiberne.

La tortue à tempes rouges est une bonne nageuse. On recommande une profondeur d'eau d'au moins 30 cm, lorsqu'elle est jeune fixer le calcium sur les os.

ALIMENTATION

Les crevettes séchées, ainsi que les sticks "pour tortues aquatiques" vendues en animalerie et dans les grandes surfaces doivent être proscrites, car ils sont très pauvres en apport nutritif contrairement à ce que l'on peut penser. Il est préférable de privilégier des aliments frais comme des morceaux crus de poisson (frais ou décongelé) ainsi que de crevette. On peut également donner de la viande blanche.

Il est nécessaire de donner du foie de volaille ou de poisson une fois par semaine. Cet aliment permet d'apporter de la vitamine A, très importante pour prévenir les maladies liées à l'hypovitaminose A comme la cécité. Attention, l'hypervitaminose A est tout aussi néfaste. Tout est une question de dosage et d'alimentation variée et équilibrée.

Pour ce qui est des végétaux, privilégiez les aliments avec un fort taux de calcium/phosphore (2/1 minimum) comme le pissenlit, les jacinthes d'eau, le cresson, la chicorée (scarole et frisée) etc. À éviter, les viandes rouges en général, trop riches pour les tortues qui deviendront rapidement obèses. La pâtée pour chien/chat ou les croquettes, souvent considérés comme de bons aliments d'appoint, sont eux aussi à proscrire pour les mêmes raisons.

Pour une tortue adulte, la seule différence réside dans la ration de végétaux qui est bien plus importante lorsqu'elle est adulte (environ 65 % de viande pour 35 % de végétaux). Le rapport viandes/végétaux dépendra uniquement des préférences de votre tortue (elles sont généralement plus carnivores que végétariennes.). Pour que la tortue prenne l'habitude de consommer des végétaux, il est conseillé de leur proposer de la verdure dès "l'adolescence". De l'endive et des rondelles de pommes pas acides sont appréciées. Peut-être que l'animal ne s'intéressera pas tout de suite à cette nourriture, mais il en mangera plus facilement une fois adulte. Les tortues adultes habituées mangeront volontiers ces produits frais et auront moins de problèmes de poids et de santé que si elles restaient exclusivement carnivores.

Elles n'ont pas une température corporelle aussi élevée que la nôtre et elles peuvent se chauffer au soleil et se rafraîchir dans l'eau. Elles n'ont donc pas besoin d'autant d'énergie que nous; par conséquent, il est inutile de les nourrir tous les jours (sauf

lorsqu'elles sont encore jeunes et que leur carapace n'est pas encore bien dure). 2 à 4 fois par semaine suffisent en principe.

Si en se rétractant, vous apercevez des bourrelets autour des membres, diminuez simplement la ration habituelle les jours de nourrissage. En aucun cas l'on ne devrait les affamer pour les faire maigrir. Cette procédure est nuisible pour sa santé.

